

# TARIFS DES HONORAIRES TRANSACTION

## VENTE au 01/03/2024



EN POURCENTAGE	EXCLUSIF	QUALITÉ & SQUARE BOX ACHETEUR	SIMPLE	
<b>Habitations / Bureaux / Locaux commerciaux / Terrains</b>				
Moins de 30 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	Forfait
De 30 001€ à 75 000 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €	Forfait
De 75 001€ à 190 000 €	8%	7%	6%	Avec un minimum de 7 000€
De 190 001€ à 250 000 €	7%	6%	5,5%	
De 250 001€ à 350 000 €	6%	5%	4,5%	
Au-delà de 350 001 €	5,5%	4,5%	4%	
<b>Garages, parkings</b>	15% avec un minimum de 2 000€			
<b>Avis de valeur</b>	Appartements : 200€ maximum Maisons : 320€ maximum Entrepôts, domaines : sur devis			

Version du 01/03/2024

**Nos tarifs s'entendent TVA comprise, ils sont à la charge du Mandant et calculés sur le montant de la transaction réalisée.**

<b>Vente de neuf</b>	Les honoraires sont à la charge exclusive du promoteur. Le taux d'honoraires est fixé par le promoteur dans le cadre de la vente d'un programme neuf.
----------------------	---

Jean-Marc GROS

Président

Square Habitat Sud Rhône Alpes